

## *Réunion d'initiative locale 5*

*Patronage laïque Jules Vallès – Lundi 18 février 2019 / 19h-21h30*

---

Pour la quatrième réunion, l'ordre du jour appelle les questions suivantes :

- Question 30 : Que pensez-vous de la situation de l'immigration en France aujourd'hui et de la politique migratoire ? Quelles sont, selon vous les critères à mettre en place pour définir la politique migratoire ?
- Question 31 : En matière d'immigration, une fois nos obligations d'asile remplies, souhaitez-vous que nous puissions nous fixer des objectifs annuels définis par le Parlement ?
- Question 32 : Que proposez-vous afin de répondre à ce défi qui va durer ?
- Question 33 : Quelles sont, selon vous, les modalités d'intégration les plus efficaces et les plus justes à mettre en place aujourd'hui dans la société ?
- Question 34 : Y a-t-il d'autres points sur la démocratie et la citoyenneté sur lesquels vous souhaiteriez vous exprimer ?

Après avoir salué la présence des participants (14 personnes) et avant d'entamer le débat, l'animateur de la réunion tient à préciser :

- Le déroulement de la réunion.
- Les règles du débat et fait une lecture de la charte du grand débat.
- Précise la thématique choisie et les modalités de restitution.

# Le grand débat national

*Synthèse de la réunion du 12/03/19*

*14 participants*

*Question 30 : Que pensez-vous de la situation de l'immigration en France aujourd'hui et de la politique migratoire ? Quelles sont, selon vous les critères à mettre en place pour définir la politique migratoire ?*

Une première remarque soulève que pour les questions liées à l'immigration, il est important de parler des faits et que souvent l'émotion a tendance à subjectiviser les débats sur ces sujets compliqués.

Une personne dans la salle fait ensuite remarquer qu'elle n'a pas de connaissance sur la politique migratoire Française. Cette difficulté de « définition » semble partagée par le reste de la salle.

Enfin une troisième remarque préliminaire alerte sur la montée du multiculturalisme dans notre société.

Rapidement, la salle s'accorde sur les différents types d'immigration et les catégories de migrants qui les caractérisent. On ne peut pas mélanger immigration légale et illégale et demandeurs d'asile. De plus il est rappelé qu'il ne faut pas parler en termes d'entrées ou de sorties uniquement mais bien de solde migratoire.

Concernant les demandeurs d'asile, une personne fait remarquer que la politique migratoire les concernant ne peut pas être uniquement française. Elle doit impliquer les autres pays européens ou à minima les « pays les plus concernés ».

Cette même personne émet des réticences quant à la mise en place d'une politique de migration économique trop prononcée car elle s'inquiète du pillage intellectuel qu'elle peut engendrer dans les pays émetteurs.

Dans le débat, les conditions d'expulsion viennent à être évoquées. Une personne propose plus de fermeté lorsque tous les recours d'un migrant pour rester sur le territoire sont épuisés. Ici une autre personne soulève les difficultés d'application des expulsions prononcées. Il est souvent très difficile d'organiser sereinement ces expulsions dont les délais finissent par se rallonger.

Concernant l'immigration illégale, une personne propose elle aussi de renforcer la collaboration entre les différents pays émetteurs et la France pour trouver des solutions au plus en amont dans le processus migratoire. Cette même personne propose pour l'immigration légale, de responsabiliser au maximum les acteurs privés (principalement les employeurs) pour veiller à la bonne intégration de leurs employés dans la société française. Cette proposition est contrastée par une partie de la salle qui estiment que les acteurs du privé doivent avoir une responsabilité plus forte, mais pas non plus totale, dans l'intégration des populations immigrées.

# Le grand débat national

Une personne recentre le débat en partageant son expérience dans un CHU et rappelle à la salle que nous parlons avant tout d'humains. Elle témoigne des conditions d'accueils déplorables pour les migrants sans papier et émet l'idée que ces conditions difficiles peuvent expliquer les difficultés d'intégration de ces populations.

Face à ce constat, les solutions financières semblent limitées. Malgré que la France soit la cinquième puissance mondiale, les budgets apparaissent limités pour traiter efficacement ces situations.

Face à ce manque de moyens, une personne affirme qu'il faut accueillir moins d'immigrés.

A cette remarque la salle réagit. Une personne rappelle que l'immigration est une source de richesse. Une autre que les flux d'arrivant vont probablement continuer à augmenter et qu'il faut peut-être s'interroger sur nos priorités de budgets (elle évoque notamment l'importance accordée selon elle à celui de l'armement). Enfin une personne s'interroge sur le rôle de l'école : est-elle adaptée au défi de l'immigration ?

***Question 31 : En matière d'immigration, une fois nos obligations d'asile remplies, souhaitez-vous que nous puissions nous fixer des objectifs annuels définis par le Parlement ?***

La majorité de la salle est contre l'idée de fixer des objectifs annuels définis par le parlement.

Une personne cependant souhaite que ces objectifs soient fixés à 100 000 nouveaux entrants par an, avec un suivi précis des titres accordés et des délais de validité de chacun.

Une autre personne propose la mise en place d'une autorité indépendante qui dresserait chaque année un panorama complet de l'économie dans le but d'identifier les filières en manque de mains d'œuvre et dont les recommandations favoriseraient une immigration plus « choisie » sur le modèle du Canada.

Enfin une personne rappelle que les immigrés participent à l'économie et au bon fonctionnement de la société sans forcément bénéficier au final des mêmes droits que les français (retraite, sécurité sociale...).

# Le grand **débat national**

## **Question 32 : Que proposez-vous afin de répondre à ce défi qui va durer ?**

Impossible de résoudre ses sujets d'émigration seul. La France doit collaborer avec les autres pays européens et même mondiaux.

Mettre en place une émigration choisie

Réfléchir aux causes liées aux conséquences. Qu'est ce qui provoque cette émigration, comment peut-on y remédier en s'attaquant aux causes et pas seulement en gérant les conséquences.

Renforcer l'éducation et la pédagogie pour mieux sensibiliser les plus jeunes à cette réalité. Mener une réflexion intergénérationnelle et mieux prendre en charge les jeunes mineurs accueillis.

La France doit faire preuve d'une certaine exemplarité dans les grandes décisions qu'elle prend et qui ont un impact à l'international (climat, armement, éducation).

## **Question 33 : Quelles sont, selon vus, les modalités d'intégration les plus efficaces et les plus justes à mettre en place aujourd'hui dans la société ?**

*Il a été énoncé les propositions suivantes :*

L'apprentissage du français devrait être obligatoire dans tous processus d'intégration.

La formation professionnelle des adultes notamment dans des métiers « tendus » ou la main-d'œuvre manque.

Permettre à chacun de se familiariser et de mieux connaître son nouvel environnement de vie.

Eviter l'entre-soi et l'isolation. Eviter aussi toute forme de mépris et faire preuve de plus d'ouverture sur ses sujets.

Faire appel à des « parrains républicains », sur la base du volontariat, qui seront des référents pour les familles qui souhaitent entamer un processus d'immigration. La personne qui fait cette proposition rajoute que cet accompagnement doit s'inscrire sur le long terme (10/15ans) et qu'à défaut de parrain aucun processus ne pourrait être entamé.

Renforcer l'associatif. Donner aux plus jeunes l'envie de s'engager dans l'associatif et d'être utiles à l'Autre.

Une personne s'interroge, faut il parler d'intégration ou d'inclusion ?

# Le grand **débat national**

Question 34 : Y a-t-il d'autres points sur la démocratie et la citoyenneté sur lesquels vous souhaiteriez vous exprimer ?

Prise en compte du vote blanc

Revaloriser le parcours de citoyenneté.